

Marvejols le 23 Mai 2016

Mesdames et Messieurs les Présidents
Associations Marvejolaises

Réf. : CG/MM

Objet : Mairie/Associations

Madame le Présidente, Monsieur le Président,

Pour faire suite à mon courrier vous informant de la création d'un nouveau service référent associatif vous trouverez en pièces jointes un dossier composé de « fiches pratiques » destinées à faire le relais entre votre Association et les Services de la Ville de MARVEJOLS.

Suivant vos demandes, ces fiches dûment renseignées par vos soins devront être transmises au service associations à votre convenance, soit par mail associations@ville-marvejols.fr, par fax au 04 66 32 48 97, par voie postale ou bien déposées au service associations (1^{er} étage) ou à l'accueil de la Mairie. Elles seront ensuite enregistrées et instruites par nos services (police, services techniques, réglementation etc...) puis visées par le Maire ou l'Adjoint en charge du dossier et au final vous seront retournées par mail. Aucune demande ne pourra être considérée comme acceptée tant que la réponse n'aura pas été notifiée à l'association. Pour vos manifestations de plus grande ampleur une réunion devra être programmée avec les différents services de la Mairie. Si vous le souhaitez un dossier papier pourra vous être remis par ce même service ; vous aurez également la possibilité de le télécharger sur le site internet de la ville de MARVEJOLS.

Enfin, je vous indique que le **FORUM des ASSOCIATIONS aura lieu le SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 de 9 heures à 19 heures à la salle polyvalente** ; je vous invite à y participer en retournant dès que possible votre bulletin de participation ci-joint.

Je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,


Marcel MERLE